

ouvellement



## RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

Syndicat Mixte des Eaux du Tarn et du Girou -  
Délégation de Service Public de l'eau potable

# 1.7 Le prix du service public de l'eau

## LA FACTURE 120 M<sup>3</sup>

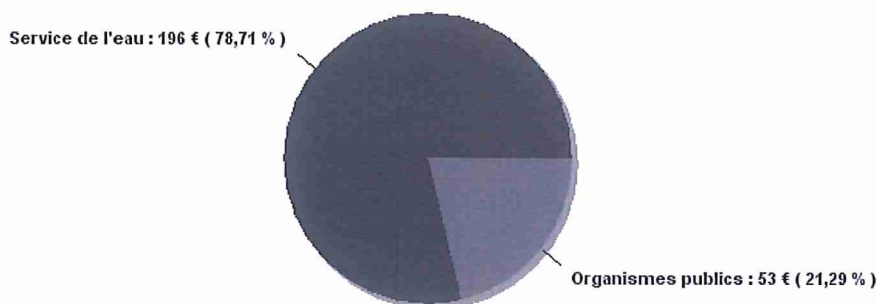
En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. La facture type de 120m<sup>3</sup> représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

A titre indicatif sur la commune de MONTASTRUC LA CONSEILLERE, l'évolution du prix du service de l'eau (redevances comprises, mais hors assainissement) par m<sup>3</sup> [D102.0] pour 120 m<sup>3</sup>, au tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier, est la suivante :

MONTASTRUC LA CONSEILLERE Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2021	Montant Au 01/01/2022	N/N-1
<b>Part délégataire</b>			<b>105,74</b>	<b>106,86</b>	<b>1,06%</b>
Abonnement			37,94	38,34	1,05%
Consommation	120	0,5710	67,80	68,52	1,06%
<b>Part syndicale</b>			<b>78,88</b>	<b>78,88</b>	<b>0,00%</b>
Abonnement			30,40	30,40	0,00%
Consommation	120	0,4040	48,48	48,48	0,00%
<b>Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)</b>	<b>120</b>	<b>0,0860</b>	<b>11,12</b>	<b>10,32</b>	<b>-7,19%</b>
<b>Organismes publics</b>			<b>39,60</b>	<b>39,60</b>	<b>0,00%</b>
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
<b>Total € HT</b>			<b>235,34</b>	<b>235,66</b>	<b>0,14%</b>
TVA			12,94	12,96	0,15%
<b>Total TTC</b>			<b>248,28</b>	<b>248,62</b>	<b>0,14%</b>
<b>Prix TTC du service au m3 pour 120 m3</b>			<b>2,07</b>	<b>2,07</b>	<b>0,00%</b>

Le graphique ci-dessous présente la répartition du prix pour 120 m<sup>3</sup> pour la commune de MONTASTRUC LA CONSEILLERE :

### Facture 120m<sup>3</sup> / Répartition du prix du service de l'Eau



Les factures type sont présentées en annexe.

Les consommateurs exigent au quotidien un service d'eau performant, avec comme premier critère de satisfaction la qualité de l'eau distribuée. Ce chapitre présente l'ensemble des données relatives à la composition et à la qualité de l'eau produite et distribuée. Vous y trouverez également les informations sur l'efficacité de la production et de la distribution, ainsi que la performance environnementale de votre contrat (protection des ressources, bilan énergétique).

## 4.1 La qualité de l'eau

La qualité de l'eau distribuée constitue l'enjeu prioritaire de performance des services. Elle figure légitimement au premier rang des exigences des consommateurs de service d'eau.

Les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau sont complexes et leur maîtrise nécessite une vigilance à tous les stades de vie des infrastructures du service (conception, travaux, exploitation...).

### 4.1.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

Dans tous les services qui lui sont confiés, Veolia fait le choix de compléter le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan d'auto-contrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur les points de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. Le contrôle réglementaire réalisé par l'ARS porte sur l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physico-chimiques. L'auto-contrôle est adapté à chaque service et cible davantage les paramètres réglementés pour un suivi du bon fonctionnement des installations et de la qualité de l'eau distribuée.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble des systèmes. Le détail des paramètres est disponible en annexe.

	Contrôle sanitaire	Surveillance par le délégataire	Analyses supplémentaires
Microbiologique	262	376	-
Physico-chimique	2592	529	-

### 4.1.2 L'eau produite et distribuée

#### → Conformité des paramètres analytiques

Détail des non-conformités par rapport aux limites de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Déléguataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Déléguataire	Valeur du seuil et unité
Tous les résultats sont conformes							

Détail des non-conformités par rapport aux références de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Déléguataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Déléguataire	Valeur du seuil et unité
Equ. Calco (0;1;2;3;4)	0	3	2	0	3	0	2 Qualitatif
Température de l'eau	6	26	1	1	45	54	25 °C

Le traitement a été ajusté afin que l'eau en sortie usine soit à l'équilibre calco-carbonique.

→ *Composition de l'eau du robinet*

Les données sont celles observées aux points de mise en distribution et de consommation. Les résultats sur les ressources ne sont pas pris en compte dans ce tableau. La caractérisation de l'eau résulte ici d'analyses réglementaires réalisées pour le compte de l'Agence Régionale de Santé, et des analyses d'auto-contrôle pilotées par Veolia.

Paramètre	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Calcium	23,10	42	14	mg/l	Sans objet
Chlorures	12	16	6	mg/l	250
Fluorures	0	100	3	µg/l	1500
Magnésium	3,50	12	14	mg/l	Sans objet
Nitrates	3,60	12,20	14	mg/l	50
Pesticides totaux	0	0,05	8	µg/l	0,5
Potassium	1,30	1,60	3	mg/l	Sans objet
Sodium	9,80	12	3	mg/l	200
Sulfates	15	20	6	mg/l	250
Titre Hydrotimétrique	7,70	15,40	14	°F	Sans objet

#### 4.1.3 L'évolution de la qualité de l'eau

→ *Historique des données du contrôle officiel (ARS)*

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité concernent les paramètres microbiologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1]. Le résultat des analyses du contrôle officiel peut être consulté sur le site du ministère : <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>